

Date de mise en ligne : 10 JAN. 2025

Ok.

Arrêté n°2025_004**PORTANT MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE A COMPTER DU 10 JANVIER 2025****Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube,**

- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,
- Vu le décret n° 2010-1068 du 8 septembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés principaux de 2^{ème} classe des écoles maternelles,
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu l'arrêté n°2024_001 du 5 janvier 2024 de Monsieur le Président du Centre de Gestion de l'Aube portant liste d'aptitude à l'emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Vu la liste d'aptitude mentionnée à l'article 10 du décret n° 2010-1068 précité,
- Considérant les nominations intervenues depuis le 1^{er} janvier 2024 et les demandes de réinscription sur la liste d'aptitude précitée,
- Considérant qu'il convient de radier les personnes n'ayant pas fait part de leur souhait d'être maintenues sur cette liste d'aptitude,

ARRETE**ARTICLE 1^{er}** - Sont inscrites sur la liste d'aptitude à l'emploi d'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE, à compter du 10 janvier 2025, les personnes dont les noms suivent :

NOM	PRENOM
BERTRAND	Stéphanie
BLANCHOT	Pauline
CASTELLA	Aurélie
CHAPUT	Karine
DÉARCK	Gladys
DOUINE	Laetitia
DUPUIS	Audrey
FERRIER-PIERRO	Catherine
GILARDEAU GOURDANGE	Sabrina
GIROUD	Marine
HEBMANN	Angeline
HELLBERG	Sarah

NOM	PRENOM
JOBARD	Natacha
KERDILES	Marie
LE BRUN	Hélène
LEMAHIEU	Claire
LEMOINE	Laurianne
LITAUDON	Manon
LORICHON	Anaëlle
MASSE	Marianne
MASSON	Sylvie
MATIAS RODRIGUEZ	Gwendoline
NICOLLE	Alexia
PILARDEAU	Elodie
RAMILLON	Séverine
REMAUD	Aurore
ROBERT	Laetitia
SCHULLER	Audrey

ARTICLE 2 - Le Président du Centre de Gestion de l'Aube certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 - La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de l'Aube,
- publié sur le site internet www.cdg10.fr,
- transmis aux Centres de Gestion des Ardennes, la Marne et de la Haute-Marne, ayant passé convention avec le Centre de Gestion de l'Aube,
- communiqué à l'ensemble des Centres de Gestion en vertu de l'article 22 du décret n° 2013-593 susmentionné.

Fait à Sainte-Savine, le 6 janvier 2025

Pour le Président, par délégation,

La Directrice,

 Département de l'Aube
 Centre de Gestion

IMPORTANT : toute nomination de personne inscrite sur cette liste doit faire l'objet d'une information ponctuelle auprès du Président du Centre de Gestion.